Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215601899-20251211-2025_66-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025/66

Date de convocation :
05 décembre 2025

Nombre de conseillers :
En exercice : 13
Présents : 12
Absents représentés : 1
Absents excusés : -

L'an deux mil dix-vingt-cinq, le jeudi 11 décembre à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. LE BRETON Bernard, Mme GICQUEL Claudine, M. ALLAIN Philippe, M. GUILLARD André, M. PIRIO Philippe, Mme VÉRA Aurélie, Mme MILETTO Michèle, Mme LE GARREC Julie, Mme NOGUES Christelle, M. PENVEN Henri, Mme GUÉGAN Manon, M. LE CALLONNEC Stéphane.

ÉTAIT ABSENTE REPRESENTÉE :
Mme MOUELO Valérie donne son pouvoir à Mme GICQUEL Claudine.

Mme VÉRA Aurélie a été désignée secrétaire de séance.

OBJET :
Tarification et bilan de la cantine.

****

Monsieur le Maire laisse la parole aux membres de la commission cantine pour la présentation du bilan.

Présentation du bilan de la cantine de l'année scolaire 2024/2025 (période du 1er aout au 31 juillet) :

DEPENSES	2023 / 2024	2024/2025
Frais personnel & Charges sociales	45 823.92€	46 271.97€
Denrées	15 378.20€	19 054.83€
Electricité (C°*0,75)	12 901.26€	17 266.38€
Eau (C°+ traitmnt (* 0,75)	348.56€	457.43€
Pdts d'entretien	189.04€	199.82€
Divers petit équipement	738.00€	342.48€
Entretiens et réparations	3 064.64€	1 515.32€
Contrôles périodiques	820.28€	644.15€
Assurances (75%)	270.02€	309.98€
Téléphonie	2 180.00€	2 180.00€
TOTAL	81 713.92€	88 242.36€

RECETTES	2023/2024	2024/2025
Repas des élèves	26 444.50€ Environ 7777.79 repas	27 571.26€ Environ 7991.67 repas
Repas des stagiaires	-	-
Repas enseignants	-	-
Repas des anciens	-	-
TOTAL	26 444.50€	27 571.26€
Atténuation de charges	0.00€	0.00€
TOTAL RECETTES	26 444.50€	27571.26€

DÉFICIT D'EXPLOITATION DU SERVICE 2024 : 55 269.42€
DÉFICIT D'EXPLOITATION DU SERVICE 2025 : 60 671.10€ +9.77%

PRIX DE REVIENT 10.51€ 11.04€
PRIX DE REVIENT DENREES 1.98€ 2.38€

EVOLUTIONS TARIFAIRES :	***01/09/2023***	***01/09/2024***
• Élèves	3.40€	3.45€
• 3ème enfants	2.65€	2.70€
• Adultes	5.25€	5.30€

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215601899-20251211-2025_66-DE

Sur une base de 7991 repas servis sur la période 2024/25, dans les conditions actuelles, le prix du repas devrait s'élever à 11.04€. Le service serait alors équilibré.

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :
D'APPLIQUER les tarifs suivants à la cantine municipale à compter du 1er janvier 2026 :

- Élèves : 3.55
- 3èmes enfants : 2.8
- Adultes : 5.6

Mme Manon GUEGAN et Mme Julie LE GARREC ne participent pas au vote.

Le Maire
Bernard LE BRETON

